



Compte rendu de la Réunion (virtuelle) du Conseil d'Administration de la Société Française de Photobiologie

Le Lundi 24 Août 2020 à 16h00

Participants : François-Yves BOUGET, Thierry DOUKI (Président), Marie ERARD, Agathe ESPAGNE, Angela FALCIATORE, Marie-Dominique GALIBERT, Henri-Pierre LASSALLE, Antonio MONARI, Emmanuel QUESTEL (Trésorier), Evelyne SAGE, Michel SLIWA, Karine STEENKESTE, Patricia VICENDO (Secrétaire).

Excusés : Christophe BEDANE, Diana KIRILOVSKY (vice-présidente), Emmanuel MAHE, Laurent MARROT, Christine VEVER-BIZET

Ordre du jour :

1. Approbation CR précédent et discussion sur validations à venir par mail
2. Bilan élections CA et mise en place du nouveau bureau
3. Bilan des adhésions 2020
4. Activité 2021 : journée avec le GdR Happybio
5. Activité 2022 : journées communes avec la Société Française de Photodermatologie
6. Point sur le site web
7. Points divers

1- Approbation du compte rendu du 29/11/2019 et nouvelle procédure d'approbation pour les prochains comptes rendus de réunion du CA

Le CR du 29/11/2019 a été approuvé à l'unanimité par le CA

La validation des prochains CRs se fera par mail selon la démarche suivante :

- Première version rédigée par la secrétaire
- 1^{ère} relecture au sein du bureau et correction
- 2^{ème} relecture par les membres du CA et envoi de commentaires
- Envoi de la version finale aux membres du CA pour validation
- Transfert du CR sur le site web

Cette nouvelle procédure est compatible avec les statuts de la SFPb qui n'imposent pas de mode de validation particulier. Les CRs du CA seront accessibles sur le site web de la SFPb, à tous ses membres.

Cette proposition a été acceptée à l'unanimité des membres du CA présents

2- Bilan des élections du CA et mise en place du nouveau bureau

Elections du CA : 26 votants sur 46 électeurs (membres à jour de leur cotisation). Le taux d'abstention a été faible. Les 18 candidats ont tous été élus

les 18 candidats	Pour	Contre	Abstention
Thierry DOUKI (Président); IRIG/SyMMES, CEA-Grenoble	25	0	1
Diana KIRILOVSKY (Vice-présidente); LMBT, UMR 8221, CEA Saclay	24	0	2
Emmanuel QUESTEL (Trésorier); Pierre Fabre Dermo-Cosmétique, Toulouse	24	0	2
Patricia VICENDO (Secrétaire); CNRS, IMRCP, UMR 5623, Toulouse	25	0	1
Christophe BEDANE; Service de Dermatologie, Limoges	25	0	1
François-Yves BOUGET; LOMIC - UMR 7521 CNRS-UPMC ; Banyuls sur Mer	24	0	2
Marie ERARD; Laboratoire de Chimie Physique, Université Paris Sud	25	0	1
Agathe Espagne; Ecole Normale Supérieure, Département de Chimie, Paris	25	0	1
Angela FALCIATORE; ICGB UMR 7218, Campus Jussieu, Paris	24	0	2
Marie-Dominique GALIBERT; UMR 6061, Inst. de Génétique et Développement, Rennes	24	0	2
Henri-Pierre LASSALLE; CRAN, Université de Lorraine, Vandoeuvre	24	0	2
Emmanuel MAHE; Hôpital Victor Dupouy, Argenteuil	24	0	2
Laurent MARROT; L'OREAL, Aulnay-sous-Bois	24	0	2
Antonio MONARI; Université de Lorraine, Nancy	25	0	1
Evelyne SAGE; CNRS, Institut Curie, Orsay	24	0	2
Michel SLIWA; LASIR CNRS UMR 8516, Université de Lille I	25	0	1
Karine STEENKESTE; Laboratoire de Photophysique Moléculaire, UPR 3361, Orsay	26	0	0
Christine VEVER-BIZET; Laboratoire Jean Perrin, Paris	25	0	1

Les statuts de la SFPb prévoient un Conseil d'Administration de 17 membres maximum. Il ne sera pas possible d'augmenter ce nombre au-delà de 18. Ils prévoient que le tiers des membres est renouvelable tous les 3 ans. Deux nouveaux membres rejoignent le CA : Michel SLIWA, François-Yves BOUGET.

Félicitation à Karine qui a reçu 100% des voix.

L'Anonymat des votes par mail a été respecté de la façon suivante : Les votants ont envoyé leur bulletin de vote par mail en fichier attaché. Ces derniers ont été sauvegardés sans les ouvrir et sans l'identité du votant. Les fichiers ont été ouverts une fois seulement au terme de l'élection, ce qui garantit leur total anonymat.

Composition du nouveau bureau : Suite au retrait d'Evelyne Sage et de Christine Vever-Bizet des postes de président et trésorier, un bureau provisoire avait été mis en place lors de la dernière réunion du CA et validé en AG, en novembre 2019. Il était composé de Thierry DOUKI (Président), Diana KIRILOVSKY (Vice-présidente), Emmanuel QUESTEL (Trésorier), Patricia VICENDO (Secrétaire). **Ce bureau a été validé à l'unanimité par le nouveau CA.**

- A noter que le poste de vice-présidence était prévu dans les statuts de la SFPb mais qu'il n'avait pas été pourvu depuis longtemps
- La mise en place du nouveau bureau doit être finalisée. En effet à cause du confinement le transfert de fonction de trésorier entre Christine Vever-Bizet et Emmanuel Questel a été ralenti. Ce transfert devrait être finalisé en septembre. Christine sera contactée rapidement afin de clore ce point.

3- Bilan des Adhésions 2020

Sur la base des bulletins d'inscription :

- 19 Adhésions, principalement des renouvellements
- 5 nouvelles inscriptions
- De plus en plus d'inscriptions pour 4 ans, c'est un bon point pour la société
- Total 2020 : entre 40 et 50 membres

Campagne des inscriptions : Envoi de 2 types de mails en début d'année:

- Pour les adhérents à jour, celui-ci contiendra des informations sur la SFPb
- Pour les membres qui ne sont pas à jour de leur cotisation, le mail contiendra en plus un bulletin d'adhésion en fichier attaché.

4- Activité 2021 : journée avec le GdR Happybio

Contact pour la SFPb : P. Vicendo et C. Vever-Bizet ; Contact pour le GdR : Eric Robert

Un premier échange par visioconférence entre Patricia/Eric/Thierry a eu lieu le 16 Juillet 2020 afin d'établir un accord de principe sur des journées communes en 2021 entre le GDR Happybio et la SFPb. Cette action commune se justifie par le fait que de nombreux membres du GDR sont aussi adhérents à la SFPb, d'où des intérêts thématiques communs.

Période et organisation proposées :

- Ces journées pourraient se tenir à Toulouse à l'automne 2021, en début novembre
- 2 journées seraient dédiées à des présentations communes entre les membres du GDR et de la SFPb

- Une journée thématique autour d'un ou deux thèmes présentant un intérêt scientifique pour les 2 entités, avec si possible l'intervention de 2 intervenants internationaux
- Un appel à propositions pour la journée thématique sera fait au sein du GDR Happybio et de la SFPb
- **Le CA a approuvé la tenue de ces journées à Toulouse.**

5- Activité 2022 : journées communes avec la Société Française de Photodermatologie

Les 20^{ème} Journées de la Société Française de Photodermatologie (SFPD) auront lieu du mercredi 22 Juin au vendredi 24 Juin 2022 à Rennes. Elles seront ouvertes à la SFPb et à la Société Française de Cancérologie Cutanée. Marie-Dominique Galibert est fortement impliquée dans l'organisation.

Organisations des journées :

Le colloque débutera le mercredi 22 Juin en début d'après-midi. Cette ½ journée sera organisée par la SFPb. La matinée du jeudi 23 juin sera consacrée à la Société de Cancérologie Cutanée. L'après-midi sera une ½ journée commune aux 3 sociétés. Chaque société disposera de 45 minutes de présentation qui pourront être dédiées soit à une grande conférence et des questions, soit à 2 plus courtes. Pour cette demi-journée, le thème en lien avec les 3 sociétés serait UV et Cancers. Le programme du vendredi 24 juin sera organisé sous l'égide de la SFPD.

Actuellement il n'y a pas plus de détail sur le programme, c'est aux différentes sociétés de s'en saisir.

L'organisation du congrès a été déléguée à la société Emergence qui a fait des propositions d'affiches (juillet 2020). Celles qui ont retenu le plus d'approbations sont :

- 1- La baigneuse bleue avec une peau qui donne la sensation d'être abimée par le soleil
- 2- La baigneuse jaune avec des lunettes de soleil qui paraît cependant en décalage avec le côté cancérologie.

La proposition qui a été faite est de prendre l'affiche avec la baigneuse bleue et de lui rajouter les lunettes de soleil de la baigneuse jaune. Le CA approuve cette nouvelle proposition qui associe à la fois les effets délétères des rayonnements UV et l'aspect protection avec les lunettes.

Concernant le titre de l'affiche : pour que les 3 sociétés apparaissent à part égale, les noms des sociétés apparaîtront dans un cercle qui pourrait représenter le soleil (proposition de Marie-Dominique). Une proposition en ce sens devra être faite par le graphiste. De plus le terme 20^{ième} réunion apparaîtra seulement pour la SFPD.

Le plus important : définir des thèmes pour :

- La ½ journée du mercredi 22 juin : afin d'attirer les membres des autres sociétés, il serait peut-être intéressant d'orienter les présentations sur des aspects de la photobiologie intéressant la clinique. Il importera de mettre en avant des thèmes qui seraient complémentaires aux 2 autres sociétés et avec des applications cliniques cutanées, par exemple autour des modèles de peau, de l'imagerie qui est actuellement une grande tendance dans la SFPb, ou de méthodes de quantification des dommages.
- Pour le jeudi 23 juin, ce qui est attendu c'est une présentation scientifique assez grand public autour d'UV et Cancers, applications cliniques.
- Il faudrait proposer une liste de 4 à 5 thèmes aux autres sociétés afin de définir des centres d'intérêts communs.

Les prochaines étapes pour l'organisation du colloque:

- Définir le programme d'ici début 2021

- Rechercher des sponsors auprès de sociétés pharmaceutiques et cosmétiques
- Le CA propose de contacter par mail tous les membres de la SFPb pour recevoir des propositions de thèmes pour les 2 événements, avec le GDR Happybio et la SFPD
- Faire un bilan des thèmes lors d'une réunion avec Henry Adamski (secrétaire de la SFPD et co-organisateur du colloque)

6- Point sur le site web

Création d'une page d'actualité sur le site web et modalités de fonctionnement

Suite aux différents travaux actuels sur UV et « stérilisation » de l'homme en vue de la lutte anti COVID-19 une discussion s'est engagée pour voir comment la SFPb pourrait intervenir pour lancer des alertes contre les dangers de telles pratiques et d'une façon plus générale sur des aspects d'actualité **sur lesquels la société pourrait intervenir.**

Pour répondre à cette proposition 2 démarches ont été proposées :

- Au nom de la SFPb des articles sur des points d'actualité pourraient être écrits dans des journaux grand public universitaires type the conversation France (theconversation.com ; correspondants : benoit.tonson@theconversation.fr, Elsa.couderc@theconversation.fr)
- Faire une page d'actualités sur le site de la SFPb. Dans ce cadre, Evelyne a fait une réponse sur le site de la SFPb aux propos délirants de Trump sur la stérilisation par les UV dans le cas d'une stratégie anti-COVID

Conclusion : faire les 2 démarches et identifier des points d'actualité au cours de l'année. Les membres de la SFPb pourraient proposer des sujets qui tourneraient au sein du CA avec l'idée que la version finale représenterait l'ensemble des membres de la SFPb.

Nouvelles rubriques afin de dynamiser le site web :

- Page d'actualité (décrit précédemment)
- Page avec les publications marquantes des membres de la SFPb qui serait actualisée régulièrement
- Mettre les annonces de congrès, colloques à venir
- Mettre les annonces de propositions de post-doc et de thèses

Page laboratoires à mettre à jour

Infographie (des images pour améliorer la mise en page !) : **APPEL A PHOTOS**, faire un bandeau d'images qui seraient représentatives des thématiques la SFPb sur le modèle du site <http://espcr.org/>.
Objectif : mettre de la vie sur le site.

Changement du site hébergeur pour ne plus payer IONOS (40 € par trimestre) : regarder les offres d'autres hébergeurs et trouver une solution simple

7- Points divers

Politique sur l'attribution des bourses pour le congrès ESP de 2021

- Montant des bourses : La SFPB s'aligne sur l'ESP pour le montant des bourses qui englobe normalement l'hébergement et les frais d'inscription.

- Nombre de bourses : max 2-3. Les demandes sont faites à l'ESP. Il est demandé au jeune doctorant ou post doc d'être membre de la société ainsi que son encadrant. Une lettre de l'encadrant et un résumé sont également demandés. Généralement la SFPb donnait une bourse aux candidats qui ne l'avaient pas obtenue auprès de l'ESP.

Modalités de diffusion de l'information pour l'attribution de bourses

- **Sur le site web faire une rubrique sur les possibilités et modalités d'attribution de bourses** pour des congrès (sans en cibler en particuliers), des écoles d'été, pour de courts séjours dans des laboratoires de Photobiologie.
- **En plus de la page web, en début d'année un mail sera envoyé aux membres** pour les informer que la SFPb propose des bourses aux doctorants, post-doctorants. Faire 2 appels par an : début d'année et un rappel au mois de mai.

Il faudra définir le montant des bourses qui seront attribuées par la SFPb et faire une différence entre congrès nationaux et internationaux. Fixer ces montants en fonction des attributions des années précédentes.

Thierry Douki
Président de la SFPb

Patricia Vicendo
Secrétaire de la SFPb